



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce international

Question écrite n° 113452

Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce extérieur, sur la préservation des intérêts nationaux sucriers dans les négociations internationales, organisées dans le cadre de l' Organisation mondiale du commerce. Les planteurs de betteraves du Nord-Pas-de-Calais regrettent ainsi l'enlisement des négociations du Doha Round et font part de leurs fortes inquiétudes au regard de l'ampleur des concessions déjà faites par la Commission européenne. Ils soulignent donc fortement la nécessité de maintenir une clause de sauvegarde réellement efficace pour le sucre sur toute la durée de l'accord. Aussi, il lui demande s'il entend agir de manière à défendre les intérêts des producteurs sucriers français.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Leroy](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113452

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : Commerce extérieur

Ministère attributaire : Commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2011, page 7003

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)